

Projet de Gouvernance des chaînes de valeur Inclusion des filières niébé, lait et produits forestiers non ligneux au Burkina Faso (Go-In Burkina)

Capitalisation des initiatives et bonnes pratiques développées par les Organisations Paysannes dans les filières niébé, lait et produits forestiers non ligneux au Burkina Faso

Appels à Propositions des initiatives

Guide de Soumission

Juillet 2019

Dans quel contexte se fait cet appel ?

Depuis mars 2017, le consortium¹ GRET, APESS, APME2A, FERT, FIAB, TFK, TFL, et le ROPPA mettent en œuvre un programme financé par l'Union Européenne intitulé : « Gouvernance des chaînes de valeur et Inclusion des filières niébé, lait, et produits forestiers non ligneux au Burkina. Intervenant dans Onze région (le Centre, le Centre-Nord, le Nord, l'Est, le Centre-Est, les Hauts Bassins, les Cascades, la Boucle du Mouhoun..) sur les treize au Burkina-Faso, le projet a pour objectif général de renforcer l'inclusion des petites exploitations agricoles familiales et des Petites et Moyennes Entreprises (PME) agroalimentaires dans des chaînes de valeur durables au Burkina Faso. L'assurance de cette inclusion se fera par (i) le renforcement de la structuration des chaînes de valeur (niébé, lait et produits forestiers non ligneux- PFNL) et leur gouvernance et (ii) l'accroissement durable des capacités de production, de transformation, l'accès au marché et la qualité du niébé, du lait, des PFNL et de leurs dérivés.

Les activités du projet, dans les trois filières, accompagnent la mise à échelle (vu comme grandissement) de certaines pratiques, le renforcement des petites et Moyennes entreprises et ou unités économiques, la structuration et le renforcement des acteurs et même l'influence des politiques sectorielles pour assurer une valorisation effective des produits.

Plusieurs initiatives économiques en amont et en aval des filières sont développées par les Organisations de Producteurs, les Petites et Moyennes Entreprises, les Très Petites Entreprises, les Coopératives, les groupes d'Intérêt Economiques... Pour contribuer à l'atteinte des résultats du projet et contribuer non seulement à l'amélioration de la visibilité des produits issus de ces filières, GoIn envisage identifier et capitaliser quelques initiatives et bonnes pratiques dans les trois filières.

¹ APESS (Association pour la Promotion de l'Élevage au Sahel et en Savane), APME.2A (Agence pour la promotion des Petites et Moyennes Entreprises, Agriculture et Artisanat), Fert (agri-agence française de solidarité internationale), FIAB (Fédération nationale des Industries de l'Agro-Alimentaire et de transformation du Burkina), TFK (Table Filière Karité), TFL-B/lprolait (Table Filière Lait),ROPPA (Réseau des Organisation Paysannes et des Producteurs Agricoles d'Afrique de l'ouest) et GRET (Groupe de Recherche et d'Echanges Technologiques)

Quels sont les objectifs de l'appel et du processus de capitalisation ?

L'appel vise à procéder à la sélection de six (6) initiatives novatrices pouvant soutenir le plaidoyer et contribuer à améliorer la performance des différentes chaînes de valeurs dans les trois filières. En effet, le processus de capitalisation envisage mettre en lumière les expériences de gouvernance dans les trois filières au Burkina Faso pour inspirer les acteurs d'autres filières.

Les résultats de cette capitalisation devront permettre :

- aux porteurs d'initiatives de se donner la possibilité de consolider leurs actions en tirant des enseignements de leurs actions et, le cas échéant, de préciser les conditions d'un changement d'échelle ou d'un essaimage de leurs initiatives ;
- aux parties prenantes de GoIn et aux acteurs en charge du plaidoyer au Burkina-Faso et même dans d'autres pays de la région de :
 - ☞ Formuler et négocier des programmes visant à soutenir les initiatives capitalisées qui ont un potentiel de changement d'échelle;
 - ☞ Faciliter les échanges, mutualisations et coopérations autour des enseignements de la capitalisation ;
 - ☞ Mettre en lumière les réformes institutionnelles nécessaires au niveau des OP pour accompagner et/ou renforcer le développement de services d'appui et d'accompagnement au profit des exploitations familiales,
 - ☞ Enrichir les plaidoyers des partenaires de GoIn engagés dans la structuration des trois filières du projet.

Quelles sont les thématiques prioritaires de l'appel ?

Les initiatives à sélectionner en lien avec les chaînes de valeurs Niébé, Lait et PFNL, concerneront les cinq (5) thèmes prioritaires suivants :

1. **Systèmes et pratiques de production dans les trois filières.** L'initiative peut traiter de l'utilisation d'une pratique de production et de gestion des intrants qui soit protège les semences paysannes, produit des rendements moyens plus élevés que la moyenne de la spéculation par des itinéraires améliorées, combine l'utilisation des facteurs de production tout en protégeant l'environnement (agriculture durable), combine les propriétés culturelles de plusieurs cultures dans des systèmes d'associations culturales
2. **La promotion et la valorisation des produits issus des 3 filières et la diffusion auprès des consommateurs en faveur de la consommation locale.** Il peut s'agir d'initiatives promues par des OP ou par des opérateurs en aval des filières (PME de transformation agro-alimentaire, associations de consommateurs...). Ces initiatives pourront concerner l'adaptation des productions aux besoins des restaurateurs et des consommateurs urbains, l'accessibilité des produits locaux, le respect des critères de qualité et des standards sanitaires. La valorisation d'une qualité spécifique liée à l'origine ou aux savoir-faire locaux ayant permis d'accéder à des marchés rémunérateurs ;

3. ***L'organisation des filières, les innovations organisationnelles et institutionnelles, les concertations multi-acteurs, les interprofessions, les différentes modalités de contractualisation***, permettant d'établir des relations structurées entre les acteurs des chaînes de valeurs bénéficiant aux différentes parties prenantes, notamment aux acteurs considérés comme les plus faibles : producteurs agricoles, transformateurs et commerçants, et permettant la défense de prix alimentaires suffisants pour obtenir de justes rémunérations du travail paysan. Une attention pourra être portée aux innovations concernant le stockage et la conservation des produits, permettant une meilleure maîtrise de l'approvisionnement et de la mise en marché des produits, voire de la participation aux stocks de sécurité et de la réponse paysanne aux achats institutionnels.
4. ***L'intensification agro-écologique de la production agricole tout au long des chaînes agro-alimentaires*** bénéfiques pour l'environnement et/ou soucieuses d'éviter des émissions de gaz à effets de serre inutiles et les innovations sur les changements climatiques.
5. ***Les expériences novatrices d'accompagnement et d'appui aux exploitations familiales mises en œuvre par des OP, la création de services économiques***, et en particulier, d'une part, de services dédiés à l'appui à l'entrepreneuriat des femmes et des jeunes permettant la création d'activités au sein des exploitations familiales (maraichage, petit élevage) ou dans son prolongement (transformation, commercialisation) et, d'autre part, de services d'appui financier et d'intermédiation financière.

Qui peut postuler à cet appel?

Peuvent postuler à cet appel les acteurs ci-dessous :

- Organisation /coopérative de Producteurs agricoles
- Organisation/coopérative de transformateurs des produits agroalimentaires,
- Petites et Moyennes Entreprises agro-alimentaires,
- Petites et Moyennes Industries
- Groupes d'Intérêt Economiques du secteur Agro Sylvo Pastorales et Halieutiques

Quels sont les critères d'éligibilité ?

- Les initiatives éligibles doivent correspondre aux cinq thèmes prioritaires sus mentionnés;
- Les initiatives proposées doivent présenter un caractère innovant ;
- Les initiatives proposées doivent être portées et présentées par des OP, de coopératives, de PME, de GIE intervenant dans l'une des trois filières suscitées ;
- Les initiatives proposées doivent être en lien avec une des filières suivantes : Niébé, Lait ou PFNL ;

- Les initiatives proposées doivent être mise en œuvre au Burkina-Faso ;
- Les initiatives proposées ne doivent pas avoir fait l'objet d'une capitalisation dans les trois dernières années ;
- Les initiatives proposées doivent avoir été lancée au moins depuis 3 ans et avoir eu un impact réel aux niveaux économique, social, environnemental, organisationnel ou technique ;
- Les initiatives proposées promouvant les femmes et les jeunes recevront une attention particulière.

Quelle est la procédure de sélection des initiatives à capitaliser ?

- Un comité national de sélection regroupant les membres du comité de pilotage du processus de capitalisation (GRET, APESS, APME2A, FERT, FIAB, TFK, TFL, ROPPA) procédera à une sélection des initiatives qui feront l'objet d'une revue approfondie.
- La sélection des expériences à capitaliser se fera sur la base de la pertinence des informations fournies dans la fiche de présentation des initiatives (annexe 1 &2) et de critères sus définie.

Quelle est l'approche de capitalisation ?

- Organisation d'une session de formation portant sur la capitalisation
- Accompagnement & Suivi des porteurs des initiatives sélectionnées dans le processus de capitalisation par les membres du consortium
- Organisation d'un atelier d'écriture des documents de capitalisation à l'attention des porteurs d'initiatives qui seront retenus
- Conseils et orientations pour valoriser les documents de capitalisation

Quelle est la composition des dossiers ?

Les porteurs d'initiatives intéressés par cet appel soumettront au Secrétariat Exécutif du ROPPA :

- une présentation succincte du porteur de l'initiative (voir annexe 1) et
- une présentation de l'initiative/initiatives/expériences élaborées en tenant compte des canevas de fiche ci-dessous annexés.
- Les deux fiches en annexe constituant le dossier doivent être renseignées selon le format suivant : **Police : Calibri ; Taille : 11 ; Interligne 1,5 et ne devra pas dépasser 6 pages**
- Les fiches de présentation succinctes des porteurs et des initiatives devront être envoyées **au ROPPA à l'adresse suivante : capitalisation@roppa-afrique.org**

Quel calendrier pour soumettre ?

- ☞ Date de lancement de l'appel : **08 Juillet 2019**
- ☞ Date limite de dépôt des notes succinctes : **09 Septembre 2019** à 17h00mn.
- ☞ Les porteurs d'initiatives retenus seront informés au plus tard le **30 septembre 2019**



ANNEXES

Annexe 1 : Fiche de présentation succincte de l'organisation

Pays	
Nom de l'organisation	
Forme juridique	
Coordonnées (mail, téléphone, site web)	
Domaines d'intervention de l'organisation	
Combien de membres compte votre organisation (homme et femme)?	
Quels sont les objectifs qui motivent votre Organisation à participer à cet appel à projet ?	

Annexe 2 : Fiche de présentation succincte de l'initiative

Quel est le nom/titre de l'initiative ?	
Personne de contact au sein de l'organisation	
Filière(s) concernée(s)	
Thématique prioritaire concernée	
Qu'est-ce qui motive à participer à cet appel ?	
Qu'envisagez-vous faire des résultats de cette capitalisation ?	
Cette initiative a-t-elle déjà été capitalisée ?	
Si oui, depuis combien de temps ?	
Quelle est l'année de démarrage de l'initiative ?	
Quel a été le problème ou/et l'opportunité de départ?	
Quelle est la zone de couverture de l'initiative ?	
Quels sont les 3 principaux bénéficiaires de cette initiative ?	
Combien d'individus ont directement été touchés par l'initiative ? (Hommes, femmes et jeunes)	
Quels sont les objectifs recherchés au départ de l'initiative ?	
Qu'avez-vous fait exactement dans le cadre de cette initiative (au maximum 5 activités/services clés développées)	
Quelle est la valeur ajoutée de votre initiative (Qu'apporte-t-elle de nouveau)?	
Quels sont les changements induits par votre initiative ? (donnez au maximum 4 changements clés)	
Quelles sont les 3 principales difficultés rencontrées lors de la mise en œuvre de l'initiative ?	
Quels sont les trois principales leçons apprises ?	
Quels sont les partenariats forts établis et la nature du partenariat ?	